



es Pyrénées  
Parc National

- conseil d'administration du 30 septembre 2008 -

RESOLUTION CA n°23-2008  
**DECISION MODIFICATIVE 3 - 2008**

Le conseil d'administration du Parc National des Pyrénées,

- sur le rapport de Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées,

approuve la décision modificative n°3 de l'exercice 2008, telle que présentée par Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées.

Fait à Tarbes, le 30 septembre 2008.

Le Président,

Georges ZAVANT

Le Directeur par intérim,

Philippe OSPITAL



03 OCT. 2008